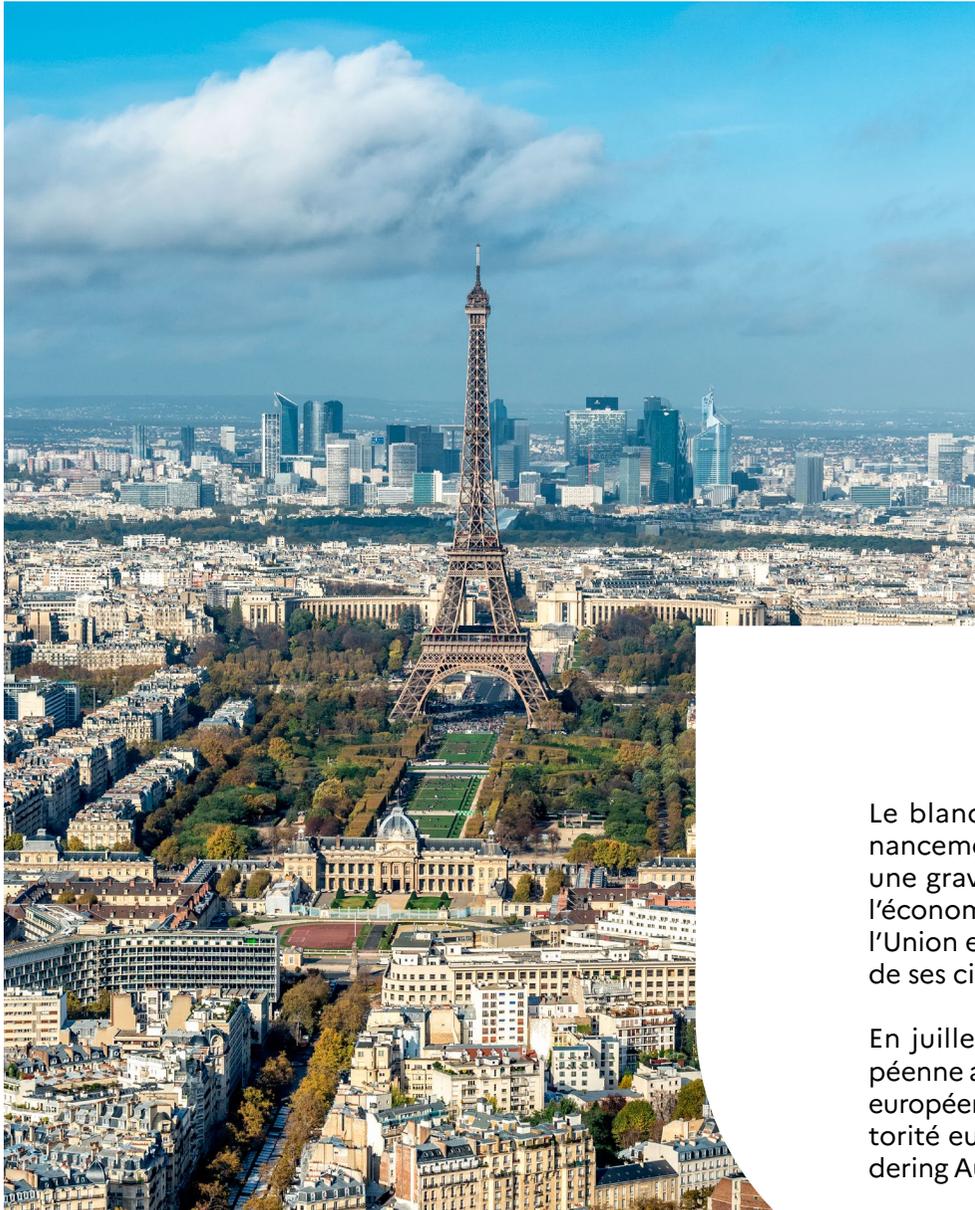




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AUTORITÉ EUROPÉENNE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX À PARIS

Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme constituent une grave menace pour l'intégrité de l'économie et du système financier de l'Union européenne et pour la sécurité de ses citoyens.

En juillet 2021, la Commission européenne a publié un projet de règlement européen visant à créer une nouvelle autorité européenne, l'Anti-Money Laundering Authority (AMLA) ou Autorité de

lutte contre le blanchiment de capitaux. Compétente en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, l'AMLA disposera à cet effet de pouvoirs de surveillance et de sanction et veillera à la mise en œuvre harmonisée de la réglementation applicable en la matière.

Paris est officiellement candidate pour accueillir cette nouvelle autorité européenne et ses agents.



Paris et la France au service de l'ambition européenne

La France joue un rôle moteur dans la lutte anti-blanchiment

Une efficacité reconnue

En mai 2022, au terme d'une procédure qui s'est déroulée sur plus de deux ans, le Groupe d'Action financière (GAFI) a attribué à la France une notation inégalée, la plaçant **au premier rang en matière d'efficacité de LCB-FT**, aux côtés du Royaume-Uni. Le cadre LCB-FT français a été qualifié de « *robuste et sophistiqué, très efficace en matière d'enquête et de poursuite pour financement du terrorisme, de confiscation des avoirs criminels et de coopération internationale* ». La France est par ailleurs le premier contributeur budgétaire européen du GAFI, avec un apport volontaire de **1 million d'euros par an** en plus de sa contribution obligatoire, ce qui témoigne de sa mobilisation pour donner à cette organisation les moyens d'exercer ses missions et d'atteindre ses objectifs ambitieux.

Forte de cette reconnaissance, la France entend continuer à renforcer l'efficacité de sa politique LCB-FT en produisant prochainement une nouvelle analyse nationale et de nouvelles analyses sectorielles des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, approfondies et élargies à de nouveaux secteurs, ainsi qu'un plan d'action interministériel intégrant notamment les recommandations issues de l'évaluation du GAFI.

Le cadre LCB-FT a été qualifié par le GAFI de « robuste et sophistiqué, très efficace en matière d'enquête et de poursuite pour le financement du terrorisme. »

La France a aussi été pionnière en matière de réglementation et supervision LCB-FT des prestataires de services sur actifs numériques. Elle pourra utilement mettre son expertise et son expérience au service de la future autorité européenne dans ce domaine qui présente des enjeux LCB-FT importants pour l'avenir.

Un pays à l'initiative

La France est également très active dans les réseaux internationaux dans le domaine de la LCB-FT. Elle a ainsi été à l'initiative de plusieurs événements majeurs ces dernières années.

En 2018, la première édition de la conférence internationale "No money for terror" a réuni à Paris 70 États et les responsables de près de 20 organisations internationales, régionales et agences spécialisées. Cette conférence a permis de réaffirmer l'engagement collectif dans la lutte contre le terrorisme. Un engagement qui s'est concrétisé un an plus tard, avec l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, à l'initiative de la France, de la première résolution dédiée spécifiquement à la lutte contre le financement du terrorisme (2642).

En 2023, la France assurera la présidence de CARIN (*Camden Asset Recovery Inter-Agency Network*), un réseau de recouvrement des avoirs qui regroupe 54 États membres (dont les 27 membres de l'Union européenne) et 9 organisations internationales à travers le monde.

En 2024, c'est à Paris que se tiendra la plénière du groupe Egmont, ce forum d'échanges entre les cellules de renseignement financier de 164 pays membres.



Paris, une légitimité historique

Fondé à l'initiative notamment de la France en juillet 1989 lors du Sommet du G7 de Paris, le Groupe d'Action financière (GAFI), organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a choisi d'installer son secrétariat au siège de l'OCDE, à Paris.

En 2019, c'est l'Autorité bancaire européenne (ABE), chargée de mettre en œuvre un ensemble de règles visant à réglementer et surveiller le secteur bancaire dans tous les pays de l'Union européenne, qui s'est implantée à La Défense, le quartier d'affaires de la métropole du Grand Paris. L'ABE joue, jusqu'à la création de l'AMLA, un rôle majeur dans la structuration de la LCB-FT du secteur financier de l'Union, en particulier par l'intermédiaire de son *AML Standing Committee*, mis en place au début de 2020.

Paris dispose donc depuis longtemps d'un éco-système international dédié à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT), au sein duquel l'AMLA trouverait toute sa place. Des synergies fonctionnelles et organisationnelles avec ces deux institutions favoriseront sa montée en puissance et accentueront sa visibilité.

Un environnement adapté aux exigences d'une grande autorité européenne.

Une expertise avérée en matière d'installation d'agences européennes sur son territoire

L'Agence européenne du rail (ERA) à Valenciennes, l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, l'Autorité bancaire européenne (EBA) à La Défense, l'Autorité européenne des marchés et services financiers (ESMA) et l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IE-SUE) à Paris : les agences européennes installées en France sont nombreuses et diverses.

À chaque implantation, les ministères, les autorités administratives indépendantes et les collectivités

L'AMLA bénéficiera de cette longue expérience française qui cumule savoir-faire logistique, financier, administratif, foncier et humain.

locales impliquées ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une très bonne capacité d'organisation et de coordination. L'AMLA bénéficiera de cette longue expérience française qui cumule savoir-faire humain, logistique, financier, administratif et foncier. D'ores et déjà, plusieurs bâtiments en cours de construction ou disponibles ont été identifiés pour accueillir l'AMLA à La Défense et dans Paris.

Choose Paris Region est l'agence d'attractivité de la Région Île-de-France et le guichet unique d'accueil des investissements internationaux en Île-de-France. Elle fédère dans sa gouvernance les acteurs publics et privés qui contribuent activement à l'attractivité de la région. Forte de son expérience d'accompagnement de près de 2000 investissements étrangers chaque année, l'agence soutiendra la création de cette nouvelle autorité européenne en Île-de-France en lui faisant bénéficier de tout son retour d'expérience. Elle a notamment accompagné avec succès la relocalisation de l'Autorité bancaire européenne de Londres à Paris en 2019, et co-anime avec Paris Île-de-France Capitale Economique un réseau des organisations Internationales basées en Île-de-France pour contribuer à la mise en place de conditions d'accueil favorables favorisant leur développement.

La “région capitale”, un cadre de travail innovant et dynamique au centre de l’Europe

Avec 6 millions d’emplois hautement qualifiés et 1 million d’entreprises, l’Île-de-France représente 5.3 % du PIB de l’Union européenne.

La première région économique d’Europe

Elle rassemble une forte densité d’entreprises technologiques et des pôles de compétitivité de réputation internationale, qui bénéficient d’infrastructures numériques de pointe (très haut débit, cybersécurité, cloud...). L’Île-de-France est également le premier centre financier de l’UE

362 000
professionnels travaillent dans ce secteur

(plus de 362 000 professionnels travaillent dans ce secteur) et la place boursière de Paris affiche depuis peu une capitalisation boursière supérieure à celle de Londres. Une localisation en Île-de-France offre donc de nombreuses opportunités de travail aux conjoints des personnels des agences européennes.

La première destination touristique au monde

Le hub aérien de Paris est le premier d’Europe continentale : la plupart des grandes métropoles européennes sont accessibles en moins de 2 heures de vol. Grâce au TGV, les liaisons ferroviaires sont performantes et directes, notamment avec la Belgique, les Pays-Bas, l’Allemagne et le Luxembourg.

Le réseau de transports en commun de l’agglomération parisienne est particulièrement développé et il s’étendra encore à partir de 2024 avec le Grand Paris Express, le plus grand projet de transports d’Europe. Et d’ici à 2026, la ville sera « 100 % cyclable ».

Un cadre de vie exceptionnel

Éducation, culture, loisirs : des atouts uniques

Avec 40 écoles internationales privées, 120 écoles publiques et gratuites et un important réseau de crèches (y compris multilingues), l’offre scolaire de la région parisienne est dense et variée.

À Paris, 35 établissements scolaires sont labellisés *Euroscol*, un label qui fait de l’ouverture sur l’Europe un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves. En outre, plusieurs structures spécialisées proposent la préparation du Baccalauréat international (IB).

35
établissements scolaires sont labellisés Euroscol

La qualité de l’enseignement supérieur français est reconnue dans le monde entier : avec près de 365 000 étudiants étrangers, la France est le premier pays de l’UE pour l’accueil des étudiants étrangers.

Une offre de soins riche et de qualité

Des médecins et établissements hospitaliers bilingues sont facilement accessibles. Avec 37 hôpitaux et près de 12 000 lits, l’AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) est le plus important groupe hospitalier public en Île-de-France.



La région Île-de-France est un pôle international qui attire des personnes du monde entier, qu’il s’agisse d’y vivre, d’y étudier, d’y travailler ou de la visiter. Avec **1,7 million d’étrangers, 120 000 étudiants étrangers dans l’enseignement supérieur** et de nombreuses entreprises opérant à l’échelle mondiale, la région offre à tous un **environnement dynamique, enrichissant et multiculturel.**



« L'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est une priorité de la France. Cela passe par une meilleure coordination dans l'Union et avec les pays tiers. La France étant particulièrement active dans les enceintes et organismes internationaux compétents, il est naturel qu'elle se porte candidate pour accueillir le siège de la future autorité européenne de lutte contre le blanchiment des capitaux. Le choix de Paris permettra à cette future autorité de bénéficier pleinement des synergies avec le GAFI, l'Agence bancaire européenne et l'Autorité européenne des marchés financiers qui y sont déjà implantés, renforçant ainsi le rôle moteur de l'Union dans ce domaine si crucial. »

Emmanuel Macron,
Président de la République

« La politique française en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT) fait intervenir de nombreux ministères, régulateurs et organismes d'autorégulation. L'excellente coordination entre tous les services et administrations impliqués explique en bonne partie la très bonne notation attribuée par le groupe d'action financière (GAFI) à l'efficacité du dispositif français de lutte contre le blanchiment. Ces résultats viennent asseoir la forte légitimité française dans ce domaine. Le choix de Paris est la meilleure garantie que la future autorité européenne soit à la hauteur de ses futures missions d'harmonisation des pratiques de surveillance et d'alignement des normes anti-blanchiment sur les standards les plus élevés. »

Elisabeth Borne,
Première ministre

« La France a construit de longue date une expertise clef en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Nous voulons franchir une nouvelle étape en créant une véritable communauté européenne de la LCB-FT. Nous avons donc fait de l'obtention d'un accord sur le règlement instituant l'AMLA une priorité de la présidence française du Conseil de l'UE. Nous proposons aujourd'hui à l'AMLA de pouvoir s'appuyer sur l'écosystème international de la lutte anti-blanchiment et de la régulation financière constitué à Paris. L'AMLA pourra bénéficier d'un projet d'implantation que nous soutiendrons financièrement, dans une région particulièrement attractive en matière de compétences, de cadre de vie et d'infrastructures. »

Bruno Le Maire,
Ministre de l'Économie, des Finances et
de la Souveraineté industrielle et numérique

« Paris a tous les atouts pour permettre à l'Union européenne, avec la création de l'AMLA, de réaliser l'ambition historique qu'elle s'est fixée en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (LCB-FT). Mes équipes et moi-même sommes personnellement engagés dans ce combat, comme nous l'avons été pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne et avec l'appui de nos partenaires, pour démanteler les réseaux criminels et terroristes en favorisant les échanges opérationnels. La France, qui travaille déjà étroitement avec Europol sur ce sujet, co-présidera par ailleurs le réseau CARIN sur le recouvrement des avoirs criminels en 2023, après avoir présidé en 2022 le réseau AMON de lutte contre le blanchiment. »

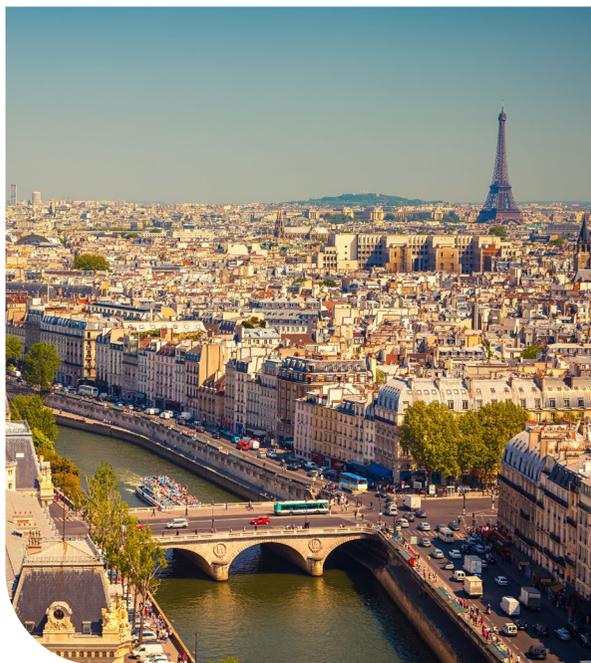
Gérald Darmanin,
Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

« La France est attractive pour les organisations et agences internationales: elle en accueille déjà plus de 64. Ses atouts pour accueillir la future autorité européenne de supervision dans le domaine de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sont multiples et incontestables. La France mettra tout en œuvre pour faciliter l'établissement de cette autorité dans les meilleurs délais si la candidature de Paris devait être retenue. »

Catherine Colonna
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

« La mise en place de la future autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux viendra renforcer le cadre préventif européen en matière de LCB-FT avec la supervision directe des assujettis du secteur financier les plus risqués et une convergence progressive des pratiques de surveillance. Il s'agit d'un saut qualitatif substantiel qui améliorera la coordination avec le volet répressif de la politique LCB-FT et facilitera le travail des magistrats. Nous saurons vous convaincre que Paris est la ville la mieux placée pour accueillir le siège de cette future autorité. »

Eric Dupond-Moretti,
Garde des Sceaux, ministre de la Justice



« Je suis déterminée à offrir les meilleures conditions pour l'installation de l'AMLA (Authority for Anti-Money Laundering and Countering the Financing of Terrorism) en Île-de-France, comme nous l'avons fait avec l'Autorité bancaire européenne. Cela permettra de renforcer le leadership européen en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Notre région offre un cadre idéal pour l'AMLA, avec une infrastructure de grande qualité, un vivier de talents, une offre éducative, sociale et médicale de niveau international et une connectivité inégalée en Europe. L'agence d'attractivité francilienne Choose Paris Region pourra centraliser et faciliter l'ensemble des démarches d'implantation, et des conseillers dédiés accompagneront ainsi l'AMLA à chaque étape. En tant que Présidente de la région Île-de-France, je porte avec enthousiasme notre candidature pour accueillir l'AMLA et m'engage à tout mettre en œuvre pour garantir que sa création en Île-de-France se passe dans les meilleures conditions. »

Valérie Pécresse,
Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

« Paris est durablement engagée dans la promotion d'une économie intègre et d'une finance responsable. L'accueil de l'AMLA à Paris s'inscrirait naturellement dans le prolongement de cet engagement. »

Anne Hidalgo,
Maire de Paris